



Hes·so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

Pourquoi
faire appel
à l'EEE ?

Sur
quoi
porte
l'EEE ?

Qui
impliquer
dans la
démarche
d'EEE ?

Quand
procéder
à l'EEE ?

Comment
procéder
à l'EEE ?

Conclusion

Références

Table des
illustrations

Annexes :
exemples de
questionnaires
d'EEE

L'évaluation de l'enseignement par les étudiants (EEE)

Un guide réflexif

*Service d'appui au développement
académique et professionnel (SADAP)¹*

Table des matières

■ Introduction	3
■ Pourquoi faire appel à l'EEE ?	5
■ Sur quoi porte l'EEE ?	9
■ Qui impliquer dans la démarche d'EEE ?	12
■ Quand procéder à l'EEE ?	17
■ Comment procéder à l'EEE ?	20
■ Conclusion	24
■ Références	25
■ Table des illustrations	26
■ Annexes : exemples de questionnaires d'EEE	26

Introduction

L'EEE et le contexte général de l'enseignement supérieur

L'évaluation des enseignements par les étudiantes et les étudiants (aussi connue sous l'acronyme EEE) est assez répandue dans l'enseignement supérieur, et ce depuis les années 70. Cette démarche, qui fait généralement partie d'un système visant à assurer la qualité de l'enseignement, est mise en œuvre de différentes façons selon les institutions qui l'appliquent, les domaines disciplinaires et professionnels visés, ou encore les intentions des hiérarchies concernées. **Il n'existe donc pas une façon unique de procéder à l'EEE** dans l'enseignement supérieur.

Les réactions à l'égard de l'EEE sont aussi très diversifiées. On conçoit parfois la démarche d'EEE comme une réponse aux questions qui se posent à l'égard de la **qualité de l'enseignement** dispensé au sein d'une institution d'enseignement supérieur. On l'utilise ainsi pour obtenir un « indicateur facilement accessible » de la **performance des divers personnels** impliqués dans la formation ou encore de la **cohérence pédagogique de la filière d'études** elle-même. Cette vision assez positive de l'EEE est généralement partagée par les personnes chargées du pilotage (par ex. directions d'institution, responsables de filière d'études, répondants qualité); elle l'est moins des acteurs impliqués dans la formation (par ex. enseignants, étudiants, personnels administratifs). En effet, l'EEE est parfois perçue de façon plutôt négative par ces derniers. A titre d'exemple, certains enseignants y voient une façon peu fiable d'évaluer leurs prestations en invoquant le fait que l'enseignement ne se limite pas à la seule appréciation par les étudiants de l'expérience en classe. De leur côté, certains étudiants y voient parfois l'intention des hiérarchies de se dédouaner des obligations de maintien de la qualité dans le cadre d'une formation, la démarche d'EEE devenant plutôt un prétexte qu'un réel outil de gestion de la qualité. On voit donc que l'EEE est un objet qui ne fait pas nécessairement consensus dans l'enseignement supérieur, bien qu'il s'agisse d'une démarche reconnue dans divers standards internationaux liés à la qualité de l'enseignement supérieur (par ex. *les European Standards and Guidelines*²).

Certains travaux empiriques ont toutefois mis en évidence les dimensions les plus sensibles de l'EEE (voir par exemple Berthiaume, Lanarès, Jacqmot, Winer, & Rochat, 2012; Rege-Colet & Romainville, 2006; Romainville & Coggi, 2009), en insistant notamment sur le nécessaire positionnement de l'EEE entre une démarche visant surtout le **contrôle de la prestation enseignante** et une démarche visant surtout le **soutien au développement des enseignants**.

Pourquoi
faire appel
à l'EEE ?

Sur
quoi
porte
l'EEE ?

Qui
impliquer
dans la
démarche
d'EEE ?

Quand
procéder
à l'EEE ?

Comment
procéder
à l'EEE ?

Conclusion

Références

Table des
illustrations

Annexes :
exemples de
questionnaires
d'EEE

Le contexte spécifique à la HES-SO

L'EEE soulève donc autant de questions qu'elle fournit de réponses. La HES-SO étant une institution d'enseignement supérieur asymétrique, diversifiée et décentralisée, il est impossible d'envisager une démarche d'EEE unique, qui répondrait de façon homogène aux besoins des diverses composantes de l'institution. Toutefois, il est possible de fournir à celles-ci des questions à se poser lorsqu'elles souhaitent lancer ou affiner une démarche d'EEE, des questions informées par la recherche empirique et/ou les pratiques éprouvées sur l'EEE.

Le présent guide présente divers renseignements au sujet de l'EEE à partir de cinq questions simples : Pourquoi ? Quoi ? Qui ? Quand ? Comment ? Il s'agit d'un outil à disposition des membres de la communauté HES-SO, livrant des pistes de réflexion sur la démarche de l'EEE et permettant de se positionner quant à l'utilisation de l'EEE. Les conseillers et les conseillères pédagogiques du SADAP sont bien entendu à disposition pour soutenir les composantes de la HES-SO dans une réflexion au sujet de l'EEE.

Nota Bene

Ce guide ne doit pas faire oublier que l'EEE s'inscrit dans un ensemble de pratiques complémentaires, qui vont de l'observation par les pairs à la formation professionnelle continue en passant par les communautés de pratique. Le SADAP, relayé par les conseillers pédagogiques de proximité (CPP) dans les hautes écoles, a pour mission de développer ces outils et pratiques.

De même, il est important de rappeler que l'ensemble de ces dispositifs sont et doivent demeurer orientés vers l'amélioration continue de l'enseignement dispensé à la HES-SO, prise dans son sens le plus large, à savoir à la fois vers :

1. L'expérience d'apprentissage des étudiants ;
2. La cohérence des programmes et filières d'étude ;
3. La qualité de l'expérience d'étude globale des étudiants ;
4. L'orientation des enseignements vers l'employabilité et l'adaptabilité des étudiants aux évolutions du monde du travail ;
5. Le développement académique et professionnel des enseignants de la HES-SO ;
6. Le rayonnement de l'institution et sa contribution à l'intérêt collectif et au bien public.

Dès sa diffusion, le présent guide sera progressivement complété par des ressources pratiques directement exploitables en classe : exemples, fiches, conseils, forums... à retrouver en ligne sur le site du SADAP.

Pourquoi faire appel à l'EEE ?

Pourquoi
faire appel
à l'EEE ?

Résumé

L'EEE est une démarche qui permet à l'**enseignant** d'avoir un retour sur son enseignement de la part des étudiants et de pouvoir ainsi **prendre des mesures** pour réduire l'écart pouvant exister entre ses pratiques pédagogiques (efficaces ou non!) et les perceptions (réalistes ou non!) des étudiants à l'égard de ces pratiques. Par la même occasion, l'EEE peut fournir à la **hiérarchie** des renseignements en lien avec la **qualité de l'enseignement** dispensé au sein d'une filière ou d'une institution. Les résultats d'une EEE ne constituent toutefois pas à eux-seuls un « indicateur de qualité ». Il s'agit uniquement d'un **indicateur d'appréciation** de la part des étudiants, lequel peut être utilisé, en relation avec d'autres renseignements, dans la prise de décision par les diverses hiérarchies.

Sur
quoi
porte
l'EEE ?

Qui
impliquer
dans la
démarche
d'EEE ?

Quand
procéder
à l'EEE ?

Comment
procéder
à l'EEE ?

A retenir si l'on vise plutôt le contrôle de la qualité de l'enseignement

- La démarche d'EEE choisie doit être *valide* (i.e. elle évalue correctement l'objet qu'elle s'est donnée d'évaluer) et *fiable* (i.e. les informations récoltées reflètent la réalité).
- Il est utile de communiquer clairement aux enseignants l'utilisation qui sera faite des résultats de l'EEE.
- La hiérarchie peut organiser la collecte des résultats ou l'enseignant peut communiquer spontanément les résultats de l'EEE à sa hiérarchie ; divers scénarios sont possibles.

A retenir si l'on vise plutôt le soutien au développement des enseignants

- L'enseignant peut choisir les cours à évaluer en adaptant le type de questionnaires d'EEE, pour obtenir les informations les plus précises possible.
- L'enseignant est soutenu dans sa démarche analytique et réflexive dans le but d'améliorer son enseignement (par ex. par un conseiller pédagogique).
- La hiérarchie soutient l'enseignant dans ses choix de formation continue lui permettant de développer ses compétences pédagogiques.

Exemples de pratiques :

- L'EEE peut porter sur un enseignement, un module ou un programme. C'est le cas du programme de bachelor en soins infirmiers proposé à l'HESAV³ qui est évalué annuellement.
- A la HEdS-FR⁴, le programme est évalué en mi- et fin de formation systématiquement (analyse et retour par le doyen, les responsables des groupes thématiques et la conseillère aux études). Les modules sont également évalués systématiquement lors de l'implémentation d'un nouveau programme, puis en fonction des besoins/désirs des responsables de module (fréquemment, sur la base du volontariat).

Exemples de pratiques :

- A l'EHL⁵, les enseignants notent dans leur portfolio les améliorations entreprises suite à l'EEE.
- A la HEdS-FR, lors de l'évaluation des modules, un enseignant choisi par tournus, est plus spécifiquement évalué. Les résultats sont analysés par lui seul, ou avec un conseiller pédagogique de proximité. La synthèse en est un élément de discussion lors de son entretien annuel. Chaque enseignant peut évaluer ses enseignements de manière plus approfondie à partir de questionnaires détaillés. La démarche peut être soutenue par les conseillers pédagogiques de proximité à chaque étape et à la demande.

Conclusion

Références

Table des
illustrations

Annexes :
exemples de
questionnaires
d'EEE

Puisque les étudiants constituent le public visé par les pratiques pédagogiques de l'enseignant, il est dès lors logique de leur demander de s'exprimer au sujet de leur expérience d'apprentissage dans le cadre d'un enseignement. Toutefois, l'utilisation qui sera faite des résultats de cette évaluation n'est pas nécessairement évidente puisqu'elle intéresse à la fois l'enseignant même et l'institution qui l'emploie, **pour des raisons différentes**.

Les institutions qui s'engagent dans une démarche d'EEE le font généralement dans l'une ou l'autre des deux perspectives suivantes : **celle de garantir la qualité de l'enseignement et/ou celle de soutenir le développement professionnel des enseignants**. Quelle que soit l'orientation choisie, la recherche empirique au sujet de l'EEE nous indique que certains principes sont à prendre en considération (voir par exemple Berthiaume, Lanarès, Jacqmot, Winer, & Rochat, 2012 ; Rege-Colet & Romainville, 2006 ; Romainville & Coggi, 2009).

Validité et fiabilité

L'EEE est une évaluation et, comme pour tout dispositif de la sorte, il est nécessaire d'en garantir la validité (bien cibler ce qui est visé par l'évaluation) et la fiabilité (s'assurer que les renseignements recueillis reflètent bien la situation observée). Il s'agit là de conditions essentielles pour pouvoir exploiter les résultats de l'EEE. Cela nécessite que les informations récoltées auprès des étudiants portent bien sur leur **expérience d'apprentissage** dans le cours.

Ainsi, une formulation telle que : « *Les explications fournies par l'enseignant m'aident à comprendre les concepts vus en classe* » est davantage **valide** car plus précise et relevant du domaine de compétence de l'étudiant que : « *L'enseignant connaît bien sa matière* », une question plus vague ne relevant pas du domaine de compétence de l'étudiant (ce dernier connaît généralement moins bien la matière que l'enseignant!).

La **fiabilité** d'une évaluation se reconnaît quant à elle au fait que son processus peut être **reproduit** et que les résultats seront les mêmes pour une situation d'enseignement comparable (par ex. niveau de difficulté et niveau de compétence des étudiants équivalents). Il s'agit donc d'administrer l'EEE à des moments équivalents, selon des procédures similaires ou équivalentes (par ex. questionnaire papier ou électronique).

Quatre conditions pour que la démarche apporte une amélioration

Par ailleurs, pour que la démarche d'EEE mène à un réel changement au sein d'une institution, Centra (1993) identifie quatre conditions :

- **La nouveauté des informations recueillies** : l'enseignant doit pouvoir obtenir, par l'EEE, des éléments nouveaux sur son enseignement.
- **La pertinence des informations obtenues et la crédibilité du procédé de récolte des informations** : l'enseignant doit être convaincu par le gain de ces nouvelles informations ainsi que par le procédé mis en place au sein de la filière ou de l'institution.
- **L'utilisation des résultats par l'enseignant** : l'enseignant doit être en mesure d'améliorer son enseignement en fonction des résultats obtenus.
- **La motivation de l'enseignant** : l'enseignant entre dans la démarche et est disposé à modifier son enseignement au regard de l'analyse des résultats de l'EEE.

Ainsi, pour que la démarche d'EEE au sein d'une institution porte ses fruits, il semble essentiel que le corps enseignant se reconnaisse dans la démarche, qu'il soit un réel partenaire de la hiérarchie souhaitant mettre en place ce dispositif. Les étudiants devraient aussi être impliqués dans la mise en place du dispositif puisque leur participation garantit généralement des taux de réponses plus élevés et une richesse accrue des commentaires fournis.

Quatre dimensions pour positionner la démarche de l'EEE

Par ailleurs, la mise en place d'une démarche d'EEE devrait découler d'une intention claire se situant entre le contrôle de la qualité de l'enseignement et le soutien au développement professionnel des enseignants. Malheureusement, il est très difficile voire impossible de mettre en place une démarche d'EEE qui réponde simultanément aux deux objectifs. Berthiaume *et al.*, (2011) expliquent pourquoi et identifient quatre dimensions à considérer pour bien positionner la démarche d'EEE au sein d'une institution, insistant sur l'importance de clarifier l'orientation générale de la démarche pour toutes les parties prenantes :

- Degré souhaité de **confidentialité des résultats**. Qui verra les résultats de l'EEE ? Qui communiquera ceux-ci aux étudiants ? Selon ce premier principe, plus les résultats d'EEE sont confidentiels à l'enseignant, plus celui-ci entre dans une démarche de développement professionnel continu (à condition que les autres principes soient aussi respectés!).
- Degré souhaité de **responsabilité de l'enseignant** dans la démarche d'EEE. Qui choisit l'enseignement devant être évalué ? Quel est le moment le plus opportun pour le faire ? Selon ce second principe, plus l'enseignant est responsable des choix effectués, plus celui-ci entre dans une démarche de développement professionnel continu à l'égard de ses pratiques pédagogiques.
- Degré souhaité de **d'adaptabilité des instruments**. Comment sont formulées les questions posées aux étudiants ? Dans quelle mesure l'EEE tient-elle compte des circonstances particulières d'un enseignement ? Selon ce troisième principe, plus les instruments et les démarches correspondent aux besoins et aux aspirations de l'enseignant, plus celui-ci entre dans une démarche de développement professionnel continu à l'égard de ses pratiques pédagogiques.
- Degré souhaité de **réflexivité à l'égard des résultats**. Quel usage fait l'enseignant des résultats ? De quelle façon rend-il compte des mesures d'amélioration entreprises suite à l'EEE ? Selon ce quatrième et dernier principe, plus l'enseignant est accompagné dans sa réflexion au sujet des résultats (par ex. par un conseiller pédagogique), plus il entre dans une démarche de développement professionnel continu à l'égard de ses pratiques pédagogiques⁶.

Dans le cas d'un **objectif de contrôle de la qualité** de l'enseignement, il existe différentes manières de procéder pour recueillir les informations. Il est cependant important de veiller à **ne pas multiplier la distribution de questionnaires**, ce qui pourrait contribuer un désintérêt des acteurs impliqués. La seule exception à cette règle concerne l'évaluation indicative obligatoire, telle qu'elle est proposée par exemple à l'EPFL. Elle est très courte (une seule question) et permet de repérer un problème dans un enseignement. Pour en savoir plus, consulter la page : <https://is-academia.epfl.ch/aide/enseignants/evaluations-indicatives-bama/>

Du point de vue des responsables hiérarchiques, il est par ailleurs préférable de **planifier** des évaluations d'enseignement **selon un tournus**. Les critères contribuant au choix des enseignements à évaluer sont variés, selon que l'on désire évaluer un enseignement, tout ou partie de la formation (jusqu'au niveau de la filière) ou fournir des éléments concrets aux enseignants. On peut faire en sorte qu'un enseignement soit évalué une fois par volée (c'est-à-dire tous les 3 ans pour un programme de bachelor). On peut également s'éloigner de l'unité d'enseignement pour évaluer un module dans son ensemble. Dans le cas d'un nouveau programme (respectivement module ou filière), l'évaluation peut se faire plus fréquente, si ce n'est systématique, durant les 3-4 premières années (Bernard, 2011).

Le portfolio de l'enseignant

Peu importe qu'il s'agisse d'une démarche visant plutôt le contrôle de la qualité de l'enseignement ou le soutien au développement professionnel des enseignants, la démarche d'EEE gagne à être accompagnée d'un **dossier d'enseignement** (ou *teaching portfolio*) préparé par l'enseignant même. Tout comme les autres dimensions de l'activité professionnelle des enseignants (par ex. recherche, prestations de service), le dossier d'enseignement est un document dans lequel l'enseignant dresse un bilan de ses activités d'enseignement, en menant une **réflexion à la fois rétrospective et prospective**. Ce document part de réalisations à l'égard de l'enseignement et permet à l'enseignant d'identifier des forces et des possibilités d'amélioration, orientant ainsi une stratégie de **développement professionnel**. Le dossier d'enseignement peut aussi être utilisé dans le cadre d'un recrutement ou d'une promotion, et permet de mettre en évidence l'expérience et les compétences de l'enseignant. Pour ce faire, l'enseignant fait figurer dans son dossier des éléments *factuels* (par ex. cours donnés, responsabilités pédagogiques), des éléments *personnels* (par ex. sa philosophie de l'enseignement, ses priorités), des réalisations *pédagogiques* (par ex. liste de cours enseignés, des résultats d'EEE, un retour de la part de collègues), ainsi qu'une réflexion *critique* sur l'ensemble de ces renseignements (Bernard, 2011). L'EEE est donc une source d'information intéressante en vue de la réalisation de ce dossier puisque les résultats, ainsi que les changements apportés à la suite des analyses effectuées par l'enseignant, permettent de nourrir la réflexion sur les pratiques pédagogiques de l'enseignant (Seldin et Miller, 2009; Berthiaume *et al*, 2012).

L'amélioration continue de l'enseignement

Sous-jacente aux deux orientations de l'EEE (**contrôle** de la qualité de l'enseignement vs **soutien** au développement professionnel des enseignants), on retrouve l'idée d'**amélioration continue** de l'enseignement. Dans un tel contexte, l'enseignant du supérieur cherche à connaître l'impact de son travail, soit parce que sa hiérarchie lui demande des comptes, soit parce qu'il souhaite se développer. Pour ce faire, il ou elle peut observer le comportement de ses étudiants en cours, étudier les résultats des évaluations des apprentissages de ses étudiantes en fin de semestre ou encore discuter avec eux de façon informelle. Les éléments recueillis lui permettront de se faire une certaine idée de l'impact de son enseignement et lui donneront des indications sur les améliorations possibles. Ceci s'inscrira dans la démarche de la filière ou de l'institution visant à garantir la qualité de la formation. Le contrôle de la qualité de l'enseignement dépend donc du soutien au développement professionnel des enseignants et vice versa.

EEE et expérimentation pédagogique

L'EEE est particulièrement utile aux enseignants qui expérimentent une nouvelle approche pédagogique, un nouvel outil ou encore une nouvelle façon d'évaluer. Il peut s'agir d'un changement portant sur l'ensemble du cours mais aussi sur une séquence plus courte, comprenant quelques semaines de cours. Cette situation s'apparente à un projet pilote, que l'on réalise pour la première fois avec en tête le projet de pérenniser l'expérience si elle s'avère positive. L'EEE permet alors de confirmer certains choix ou d'en rectifier d'autres. L'EEE est donc une démarche utile pour des enseignements existants ou pour de nouveaux enseignements.

EEE et pilotage des filières

A un niveau plus macro, les résultats de l'EEE peuvent également apporter un éclairage sur la construction du programme d'études, le pilotage et l'évaluation des filières. En effet, en transmettant aux enseignants les points portant sur le programme, les responsables de filières peuvent travailler en équipe à des ajustements de contenus, d'approches pédagogiques et de modalités d'évaluation (Desjardins et Bernard, 2002).

Sur quoi porte l'EEE ?

Pourquoi
faire appel
à l'EEE ?

Résumé

L'EEE consiste à solliciter l'opinion des étudiants de façon à pouvoir porter un **jugement évaluatif** sur un enseignement. Les étudiants s'expriment alors sur leur expérience d'apprentissage, ce qui donne une idée de ce qui se passe dans le cadre d'un enseignement. L'EEE peut prendre plusieurs formes (par ex. oral vs écrite, questionnaire électronique vs papier) et intervenir à différents moments d'un enseignement (par ex. durant ou à la fin du semestre). On peut adapter la forme de l'EEE selon la situation d'enseignement. A titre d'exemple, un enseignement magistral ne sera pas évalué de la même façon qu'un tutorat en ligne. Néanmoins, toute EEE porte généralement, à différents degrés, sur **quatre dimensions** de l'enseignement: la **planification** de l'enseignement, la **prestation** de l'enseignant auprès des étudiants, les **apprentissages** réalisés par les étudiants et l'**organisation de la matière** visée par l'enseignement.

Sur
quoi
porte
l'EEE ?

Qui
impliquer
dans la
démarche
d'EEE ?

Quand
procéder
à l'EEE ?

Comment
procéder
à l'EEE ?

A retenir si l'on vise plutôt le contrôle de la qualité de l'enseignement

- Les résultats de l'EEE fournissent un point de vue sur l'enseignement (celui des étudiants) ; d'autres regards sont aussi utiles pour évaluer la qualité d'un enseignement (par ex. l'enseignement lui-même, les étudiants diplômés, les collègues).
- Il est nécessaire de distinguer les différentes situations d'enseignement et de proposer des démarches d'EEE en fonction des paramètres propres à chaque situation (par ex. cours magistral vs laboratoire ou tutorat en ligne).

A retenir si l'on vise plutôt le soutien au développement des enseignants

- Les résultats de l'EEE permettent à l'enseignant de clarifier les forces de ses enseignements et/ou d'identifier des possibilités d'amélioration, à partir de l'expérience d'apprentissage des étudiants.
- L'enseignant peut choisir les dimensions de l'enseignement qu'il lui paraît davantage pertinent d'évaluer à un moment donné.

Exemples de pratiques :

- A la HES-SO Valais/Wallis - HEdS⁷, des rencontres avec les étudiants ou les délégués sont régulièrement organisées afin de croiser les résultats des différentes formes d'EEE.
- A la HEdS-FR⁴, des bilans de mi- et fin de formation visent à mettre en évidence la cohérence du programme, autant au niveau des cours que des stages dans une visée d'alternance intégrative. Ils font l'objet d'une évaluation écrite informatisée des étudiants dont l'analyse est discutée ensuite avec eux (et doyen, CE et resp. de groupe thématique) quelques jours après l'écrit. Le tout est alors discuté en colloque général enseignant et dans les groupes thématiques.

Exemples de pratiques :

- Le SADAP propose des questionnaires en fonction des types d'enseignement (projet, cours, etc.) que chaque enseignant peut adapter à son enseignement.

Conclusion

Références

Table des
illustrations

Annexes :
exemples de
questionnaires
d'EEE

L'EEE est un outil permettant de recueillir le point de vue des étudiants, au sujet de leur expérience d'apprentissage, dans le contexte d'un enseignement donné. La démarche d'EEE peut prendre plusieurs formes : elle peut être orale (par ex. discussion de groupe ou discussion individuelle avec des étudiants) ou écrite (par ex. réponses à un questionnaire construit par l'institution ou simple envoi de commentaires). L'EEE peut aussi être effectuée par voie électronique (par ex. questionnaire envoyé par mail aux étudiants ou usage de la plateforme Moodle) ou encore par format papier (par ex. questionnaire distribué et rempli en classe ou hors de la classe). Finalement, l'EEE peut intervenir à divers moments de l'enseignement (par ex. à mi-parcours, au deux tiers ou une fois l'enseignement terminé).

Il est particulièrement judicieux de prendre en considération la variété des situations d'enseignement, de même que les particularités de chaque matière enseignée car les formes d'enseignement peuvent varier au sein d'un même programme d'études. A titre d'exemple, Bernard (2011 : 45) recense huit situations d'enseignement différentes :

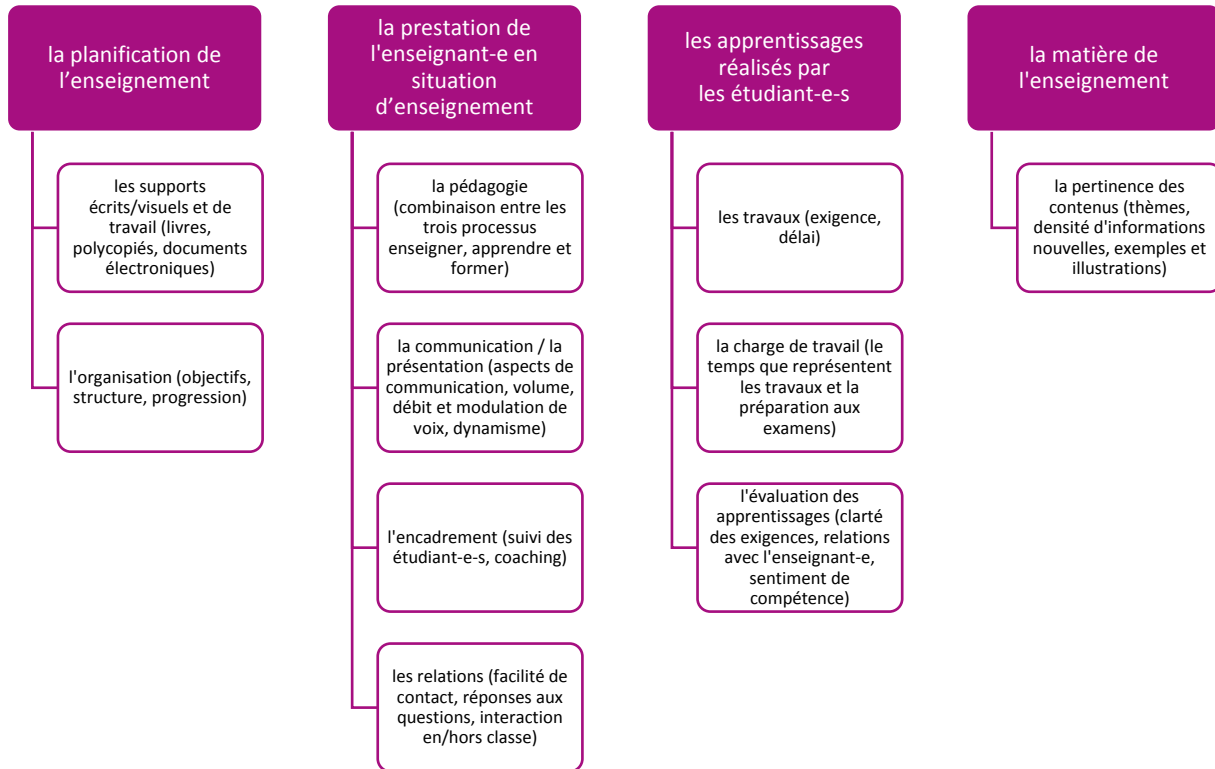
1. L'enseignement magistral en classe
2. La supervision de laboratoire, d'ateliers, de séances, d'exercices ou de travaux pratiques, de cliniques ou autres (selon les disciplines)
3. La supervision de stagiaires
4. L'animation de séminaires, de séances d'études de cas ou de groupes de discussion
5. La supervision d'un cours par projet
6. Le tutorat pour un cours en ligne
7. L'animation de groupes de travail en apprentissage par problèmes
8. L'encadrement de travaux de recherche d'étudiants aux cycles supérieurs (par ex. master)

Ainsi, il paraît logique d'évaluer différemment un cours magistral d'un tutorat. Les paramètres de chaque situation d'enseignement ne sont effectivement pas les mêmes, qu'il s'agisse du poids du cours dans le cursus, de l'importance de la présence de l'enseignant ou de son travail de suivi des étudiants.

L'EEE porte sur l'enseignement (pas sur l'enseignant!) et sur les expériences d'apprentissage vécues par les étudiants dans le cadre de celui-ci. Pour le mener à bien, il s'agit de définir quels sont les éléments constitutifs d'un cours en tenant compte des différentes situations d'enseignement. En faisant une revue de la littérature et en combinant les dimensions identifiées par divers auteurs tels que Bernard (2011 : 48), Ricci (2009 : 41-42) ou encore Lanarès et Berthiaume (2015), quatre composantes principales et complémentaires émergent ; elles sont recensées dans la figure 1.

Certains composants, comme la pédagogie ou l'encadrement, peuvent intervenir dans plus d'une dimension. En effet, ces éléments se retrouvent à plusieurs niveaux de l'enseignement, sous forme de réflexion par exemple lors de la planification ou lors de la réalisation de l'enseignement au contact des étudiants.

Figure 1 : Les aspects de l'enseignement à évaluer



On pourra s'étonner de la faible place occupée par la matière enseignée par rapport aux autres composants évalués lors d'une EEE. Ce constat s'explique par le fait que les étudiants se trouvent en plein processus d'apprentissage et sont donc peu aptes à juger d'un contenu qu'ils découvrent et s'approprient au fil des semaines que dure le cours. De plus, il s'agit bien ici d'une évaluation des pratiques pédagogiques mises en place dans le cadre d'un enseignement, pas de l'évaluation de sa pertinence dans la filière d'études (évaluation qui pourra prendre forme auprès de publics différents tels que des étudiants diplômés ou des experts de la profession).

Qui impliquer dans la démarche d'EEE ?

Pourquoi
faire appel
à l'EEE ?

Résumé

Au sein de la communauté institutionnelle, on distingue **quatre groupes de personnes** impliquées dans le processus de l'EEE : les étudiants, les enseignants, les responsables hiérarchiques ainsi que les conseillers pédagogiques. Les rôles de chacun de ces acteurs ne sont pas figés, mais peuvent être modulés en fonction de chaque démarche d'EEE. Ainsi, si l'orientation de l'EEE se situe davantage du côté du **contrôle** de la prestation, le rôle alloué à la hiérarchie sera plus important. Dans le cas d'une démarche orientée vers le **développement professionnel**, l'enseignant et le conseiller pédagogique occuperont une place plus centrale dans la démarche.

Sur
quoi
porte
l'EEE ?

Qui
impliquer
dans la
démarche
d'EEE ?

Quand
procéder
à l'EEE ?

Comment
procéder
à l'EEE ?

Conclusion

Références

Table des
illustrations

Annexes :
exemples de
questionnaires
d'EEE

A retenir si l'on vise plutôt le contrôle de la qualité de l'enseignement

- Les étudiants s'expriment sur leur expérience d'apprentissage ; leur opinion est un indicateur partiel de la qualité de l'enseignement.
- La hiérarchie organise le processus de l'EEE et communique clairement les différentes étapes de la démarche aux différents acteurs.
- La hiérarchie facilite la communication des résultats de l'EEE aux étudiants de façon à ce que ceux et celles-ci voient l'utilité de leur implication dans la démarche.

A retenir si l'on vise plutôt le soutien au développement des enseignants

- Les étudiants s'expriment sur leur expérience d'apprentissage telle qu'ils l'ont vécue ; leur opinion ne constitue pas un indicateur exclusif de la qualité de l'enseignement.
- Les conseillers pédagogiques sont en appui à divers moments du processus (par ex. rédaction du questionnaire, analyse des résultats ou réflexion sur les dispositifs d'amélioration).
- L'enseignant prend la responsabilité de l'évaluation dans le choix de la forme de l'EEE, de l'analyse des résultats et de la suite à donner.
- La hiérarchie soutient l'enseignant dans les différentes étapes de la démarche.
- La hiérarchie soutient la formation continue visant le développement professionnel des enseignants.

Exemples de pratiques :

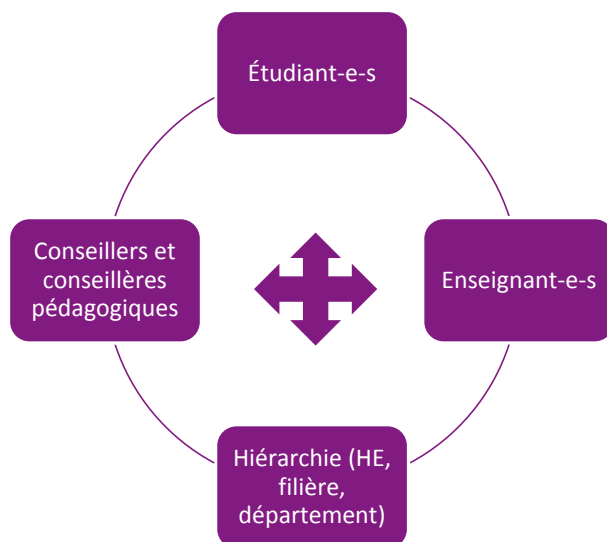
- A l'HEIA-FR⁸, chaque enseignant pilote une évaluation de l'un de ses cours (ou d'un cours choisi par la filière) tous les deux ans. Il transmet un résumé des points à améliorer à l'instance de pilotage de la filière, ainsi que la réponse des étudiants à une question. La direction ne reçoit qu'un résumé global des expériences d'apprentissage des étudiants.

Exemples de pratiques :

- A l'HEIG-VD⁹, les résultats sont analysés par l'enseignant et des possibilités d'ajustement sont discutées avec le conseiller pédagogique.
- A la HEdS-FR⁴, les nouveaux enseignants sont accompagnés par les conseillers pédagogiques jusqu'à l'obtention de leur attestation didactique. L'EEE individuelle et volontaire fait partie du processus et est travaillée en fonction des demandes/ besoins avec les CP (EEE seule, EEE et vidéo analysée, EEE et présence CP en cours, etc.). Le choix du cours est du ressort de l'enseignant et s'inscrit dans le processus de développement.

Les personnes impliquées dans l'EEE peuvent être réparties en quatre groupes (figure 2) : les étudiants, les enseignants, les membres de la direction/hiérarchie et les conseillers pédagogiques.

Figure 2 : Les acteurs de l'EEE



Les étudiants

Les **étudiants** sont au cœur du processus puisque ce sont eux qui, en complétant les questionnaires de l'EEE, fournissent des éléments donnant lieu à des analyses. Ces dernières serviront de base aux éventuels changements et améliorations de l'enseignement. Cependant, face à des évaluations à répétition, les étudiants peuvent montrer **peu de motivation** face aux questionnaires qu'ils remplissent parfois à plusieurs reprises durant un semestre. Heyde et Le Diouris (2009) relèvent que, paradoxalement, les étudiants sont rarement informés sur les **objectifs** de la démarche de l'EEE ou sur les **résultats** de celle-ci. La **retrocession des résultats** aux personnes qui les ont générés est une étape à ne pas négliger, peu importe la forme qu'elle prend. Elle consiste en la communication des résultats de l'EEE aux étudiants par écrit ou par oral. Si l'évaluation a lieu en cours de semestre, l'enseignant peut donner un retour aux étudiants impliqués dans la démarche avant même la fin du semestre. Toutefois, il est aussi possible pour l'enseignant de le faire auprès de la volée suivante puisque les étudiants communiquent entre eux. Il s'agira d'expliquer aux étudiants les changements qui peuvent être/qui ont été appliqués ou encore pourquoi des changements ne sont pas apportés. L'EEE est un processus qui, tout en préservant l'**anonymat** des étudiants, vise à assurer un **dialogue** au sujet de l'enseignement entre l'enseignant et les étudiants.

Notons encore l'intérêt que pourra constituer, dans certains cas, l'implication des étudiants dans la conception même des formats et contenus des dispositifs d'évaluation utilisés, ce qui peut également être un moteur de leur motivation à y participer.

Néanmoins, les étudiants ont-ils les compétences nécessaires pour évaluer un cours ? Les étudiants se situent au centre des dispositifs d'enseignement et de ce fait, ils bénéficient du statut de personnes « les mieux placées » pour donner leur avis sur le cours qu'ils ont suivi. Cependant, comme le relèvent Detroz et Blais (2012), la question de la **compétence** peut se poser. En tant qu'étudiants, possèdent-ils toutes les connaissances ou maîtrisent-ils tous les paramètres (tenants et aboutissants) d'un enseignement ? Bien que cette question soit présente à l'esprit de nombreux enseignants, les étudiants demeurent une **source d'information** précieuse. Encore une fois, ce n'est pas le regard évaluatif (le jugement) de l'étudiant qui est important mais bien sa perception et les informations que celle-ci contient. Libre à l'enseignant de déterminer ce qui est important, ce qui peut être changé, ce qui ne doit pas être changé et pourquoi.

Autres opportunités

L'EEE peut être également une opportunité pour faire prendre conscience à l'étudiant de son rôle d'apprenant, responsable de son apprentissage, et ainsi de stimuler sa réflexivité à l'égard de son engagement dans ses études. Il est par exemple envisageable de fournir un questionnaire en début de semestre interrogeant les attentes des étudiants. Le questionnaire de fin de semestre reprendra la même structure ainsi, lors de la restitution des résultats, l'enseignant pourra mettre en évidence les différences entre le début de l'enseignement et la fin. De plus, la formulation des questions (de préférence en « je ») joue un rôle important dans le positionnement de l'étudiant au moment de compléter le formulaire.

Les étudiants peuvent également jouer un rôle plus actif dans un dispositif d'EEE, en participant par exemple à son élaboration. Leur implication peut être variable et se fait en général par le biais d'associations d'étudiants. Il est possible de faire participer activement des représentants à la rédaction de questionnaires (au même titre que des représentants du corps enseignant) ou de solliciter leur avis dans le cadre d'une consultation.

Si l'étudiant en profite pour se défouler...

Parmi les dérives de l'EEE, et de la parole accordée aux étudiants, se trouve la possibilité de défouloir ainsi offerte (Bernard, 2011). En effet, sous couvert d'anonymat, l'étudiant peut être tenté de laisser un commentaire blessant ou injurieux à l'encontre de l'enseignant, parfois sans même s'en rendre compte. Le sentiment d'être un élément parmi tant d'autres, spécialement dans les grands groupes, peut entraîner une certaine frustration qui est alors exprimée lors des EEE. Pour éviter une telle situation et même favoriser des commentaires constructifs de la part des étudiants, il est utile de leur rappeler l'importance de leur rôle dans l'amélioration continue de l'enseignement, entre autre en identifiant des dimensions à l'égard desquelles l'enseignant souhaite recevoir un feed-back et pour quelles raisons cela sera utile. Les étudiants sont les premiers concernés par la formation proposée (et évaluée). Leur **responsabilisation** dans le processus de l'EEE améliore généralement la quantité et la qualité des retours fournis par les étudiants

Les enseignants

Les **enseignants** sont concernés au niveau de leur enseignement, qui est l'objet de l'évaluation. Leur posture d'enseignant se retrouve donc inversée: habituellement évaluateurs et évaluatrices des apprentissages des étudiants, ils se retrouvent dans la position d'évalués. Cette posture n'est pas facile à adopter, particulièrement si l'EEE est surtout orientée vers le contrôle de la prestation. Trop souvent, on écarte les enseignants dans l'interprétation des résultats d'EEE alors que **leur regard permet de donner de la profondeur aux informations recueillies**. Si la démarche d'EEE soutient vraiment le développement des enseignants, il s'agit alors de récolter des informations et surtout d'interpréter celles-ci de façon à apporter les changements qui s'avèrent nécessaires. Cette démarche peut être le fait des enseignants eux-mêmes, mais dans certaines institutions cette tâche revient aux conseillers pédagogiques. L'EEE représente un travail considérable, et un **soutien** logistique et/ou pédagogique peut être le bienvenu.

Comment faire ?

Concrètement, l'EEE peut prendre plusieurs formes. Elle peut être obligatoire et donc imposée par la hiérarchie ou émaner de l'enseignant. Dans le cas d'une **évaluation formative**, l'enseignant peut opter pour un **échange oral** avec les étudiants ou avoir recours à des questionnaires. La première option est une démarche plus informelle, qui permet à l'enseignant d'obtenir des informations rapidement et éventuellement d'ouvrir la discussion. Les informations recueillies ne seront par contre pas nécessairement représentatives de l'opinion de tous les étudiants. En effet, l'anonymat n'est alors pas respecté, ce qui peut freiner certains d'entre eux.

Dans le cas d'une récolte des données par **questionnaire**, l'enseignant peut prendre part au processus, à plusieurs niveaux. Dans certains établissements, les enseignants peuvent participer à l'élaboration du questionnaire. Soit ils choisissent un questionnaire type à disposition, qu'ils modifient en fonction des paramètres spécifiques à leur enseignement, soit ils sont consultés lors de la rédaction des questionnaires. Ces documents peuvent être disponibles en ligne, mais ils peuvent également être distribués en cours. Dans les deux cas, la tâche peut être attribuée à l'enseignant seul ou être du ressort de l'équipe pédagogique. Il est judicieux de rappeler aux étudiants l'intérêt de la démarche et certaines règles éthiques quant à la manière d'exprimer leur avis.

De même, le **dépouillement** des résultats peut être effectué par l'enseignant lui-même. Cependant, un accompagnement, plus ou moins important, de la part des conseillers pédagogiques est envisageable, pour soulager l'enseignant. En effet, le dépouillement des questionnaires papier représente une charge de travail supplémentaire. De plus, découvrir les résultats bruts peut se révéler déstabilisant pour les enseignants. Cette phase d'analyse est certainement la plus intéressante puisqu'elle permet à l'enseignant de prendre conscience des aspects positifs et négatifs de son enseignement. Il s'agit donc, au moment du dépouillement, d'évaluer les points à améliorer et de réfléchir à la façon d'y parvenir (voir également Lanarès et Berthiaume, 2011). Si l'enseignant est l'acteur principal de cette étape, il bénéficiera grandement d'un accompagnement par **un conseiller pédagogique** agissant à titre d'ami critique, l'aidant à voir des dimensions non remarquées ou encore à développer des scénarii d'amélioration.

La hiérarchie

La **hiérarchie** représente les responsables (responsables de filières, directeur et directrice de département, membres de la direction de l'institution) de l'établissement d'enseignement à l'intérieur duquel l'EEE prend place. Il peut s'agir d'une haute école dans son ensemble, mais aussi d'une filière, qui décide de mettre en place une EEE. Cette dernière est alors utilisée comme élément de **vérification de la qualité**. Toutefois, une démarche d'EEE doit aussi viser **l'amélioration de l'enseignement**. Cela implique pour la hiérarchie de mettre en œuvre un **soutien à l'enseignement**. Ce soutien se traduit par **deux dispositifs principaux**.

- D'une part, les institutions peuvent proposer une **formation pédagogique** aux nouveaux enseignants mais également une **offre de formation continue** dont tous peuvent bénéficier (par ex. ateliers de formation DevPro).
- D'autre part, un **service de conseil pédagogique** peut **accompagner** les enseignants dans leur démarche d'amélioration ou d'innovation pédagogique, que ce soit durant la procédure d'EEE (envoi/distribution des questionnaires, dépouillement, analyse des résultats) ou dans la phase de réflexion et de changement des pratiques pédagogiques suivant l'EEE.

Concrètement, le dispositif d'EEE peut varier d'une école à l'autre. Les responsables hiérarchiques doivent par contre veiller à la **transparence** de la démarche et **communiquer aux acteurs impliqués** (enseignants, étudiants et conseillers pédagogiques) sur « qui » aura accès aux résultats, sous quelle forme et à quelle fin.

Nous l'avons vu, l'EEE peut remplir un **rôle formatif** (les informations recueillies serviront à l'amélioration de l'enseignement) ou un **rôle administratif** (les résultats de l'EEE contribueront à la promotion d'un enseignant). Suivant le but poursuivi, plusieurs manières de procéder sont envisageables. Les responsables hiérarchiques peuvent avoir accès aux résultats « bruts », sous forme de rapport rédigé par un conseiller pédagogique ou dans le cadre d'un entretien tripartite supérieur hiérarchique, enseignant et CPP. Il est également constructif de demander à l'enseignant (avec ou sans accompagnement pédagogique) de produire lui-même une synthèse des résultats obtenus.

Les conseillers pédagogiques

Enfin les **conseillers pédagogiques** (rattachés au rectorat ou conseillers pédagogiques de proximité dans les hautes écoles) sont présents à différents moments du processus d'évaluation. Ils facilitent la mise en place du dispositif, l'analyse des résultats et peuvent accompagner l'enseignant dans l'amélioration de son enseignement. Suivant la procédure adoptée, les premiers élaborent les questionnaires d'évaluation en collaboration avec les seconds.

Si un enseignant désire évaluer son cours dans le cadre d'une évaluation formative, intermédiaire ou suite à l'intégration d'une nouvelle approche pédagogique ou d'un nouvel outil, il peut également faire appel à un conseiller pédagogique pour l'accompagner dans la démarche d'évaluation.

Les conseillers pédagogiques sont aussi des personnes ressources au moment du dépouillement et de l'analyse des résultats. Il se peut, suivant les dispositifs en place, que les évaluations soient directement adressées aux conseillers pédagogiques. L'analyse est alors de leur ressort. Ils fournissent à l'enseignant les résultats sous forme de rapport, en mettant en évidence les points positifs et les aspects à améliorer.

L'accompagnement pédagogique suit naturellement la remise des résultats. Le rôle des conseillers pédagogiques est d'aider l'enseignant à définir les aspects sur lesquels il ou elle veut se pencher. Ils accompagnent ensuite l'enseignant dans les changements qu'il ou elle désire apporter à son enseignement.

Pourquoi
faire appel
à l'EEE ?

Sur
quoi
porte
l'EEE ?

Qui
impliquer
dans la
démarche
d'EEE ?

Quand
procéder
à l'EEE ?

Comment
procéder
à l'EEE ?

Conclusion

Références

Table des
illustrations

Annexes :
exemples de
questionnaires
d'EEE

Quand procéder à l'EEE ?

Pourquoi
faire appel
à l'EEE ?

Résumé

Une EEE peut être proposée à divers moments dans le semestre en fonction de l'utilisation que l'on veut faire des résultats. Il est cependant conseillé de laisser du temps aux différents acteurs pour connaître le mode de fonctionnement des uns et des autres. Entamer une démarche d'EEE en cours de semestre (plutôt qu'à l'issue d'un enseignement) permet de mettre en place des ajustements bénéficiant déjà aux étudiants qui ont participé à l'évaluation. Par ailleurs, les étudiants peuvent répondre à l'EEE en dehors du temps de cours ou en classe. Le cas échéant, il faut choisir le moment opportun et éviter la fin de leçon ou une période avant une évaluation afin que les étudiants ne soient pas influencés par des facteurs comme le peu de temps à disposition ou encore la pression d'un examen.

Sur
quoi
porte
l'EEE ?

Qui
impliquer
dans la
démarche
d'EEE ?

Quand
procéder
à l'EEE ?

Comment
procéder
à l'EEE ?

A retenir si l'on vise plutôt le contrôle de la qualité de l'enseignement

- Pour que l'EEE soit représentative, le taux de réponse doit être acceptable (par ex. plus de 50% des étudiants inscrits à un enseignement).
- Les responsables hiérarchiques communiquent aux différents acteurs la période d'évaluation pour chaque enseignement évalué.

A retenir si l'on vise plutôt le soutien au développement des enseignants

- L'enseignant choisit le moment de l'EEE en fonction de ce qu'il ou elle veut évaluer, en fonction de ses besoins en informations de la part des étudiants.
- L'enseignant peut proposer une EEE à la suite d'une innovation pédagogique¹⁰, même si celle-ci ne correspond pas à une période habituelle pour l'EEE.

Exemples de pratiques :

- A l'Université de Genève¹¹, le décanat ou la direction sont responsables de la planification et de la périodicité des évaluations. Les enseignants reçoivent un email concernant le questionnaire et les délais. L'EEE est en général proposée en fin de semestre.
- En plus des évaluations en fin de semestre, la Haute école de Changins¹² propose aux étudiants de donner leur opinion au mois d'avril de leur dernière année d'étude. Le questionnaire porte sur l'ensemble de la formation.

Exemples de pratiques :

- L'Université de Laval¹³ (Québec) encourage les enseignants à procéder à une évaluation de leurs enseignements par les étudiants dès la semaine 5 de façon à pouvoir identifier les points à améliorer jusqu'à la fin du semestre.

Conclusion

Références

Table des
illustrations

Annexes :
exemples de
questionnaires
d'EEE

L'EEE aux 2/3 de l'enseignement

Le moment auquel intervient une EEE dépend de ce que l'enseignant cherche à apprendre à travers l'opinion de ses étudiants. Traditionnellement, on propose aux enseignants de procéder à l'EEE à la moitié ou **aux 2/3 de leurs cours**. Le laps de temps précédent l'évaluation permet ainsi aux étudiants de se faire une opinion sur le dispositif d'enseignement. Les étudiants ont alors normalement acquis une bonne compréhension des normes et des pratiques de l'enseignant, ce que l'on peut appeler une « micro-culture » pédagogique, que partagent enseignant et étudiants dans une situation d'enseignement donnée.

Le laps de temps suivant l'EEE permet à l'enseignant d'apporter des **premières modifications**. Cela implique que le dépouillement, l'analyse et la réflexion soient menés rapidement ou reposent sur des moyens d'évaluation moins formels tels que focus groups ou échanges informels avec les étudiants. Les modifications ne pourront pas porter sur des aspects de planification de cours ou d'approche pédagogique, mais davantage sur des aspects modifiables en cours de semestre (p. ex. la présentation des supports, le débit de la parole, etc.). Ces changements sont aussi un **signal positif** adressé aux étudiants quant à la prise en compte de leur implication dans le dispositif d'évaluation.

L'EEE à mi-parcours ou en fin de semestre

Si l'enseignement est prévu sur deux semestres, l'EEE à mi-parcours semble opportune : la période de pause inter-semestrielle laisse plus de temps à l'analyse des résultats et à la mise en œuvre de modifications. Toutefois, l'EEE doit se faire à un **moment neutre** du cours, c'est-à-dire qu'il est judicieux de choisir un moment qui ne soit précédé ou suivi d'un examen ou d'une présentation orale d'étudiants car cela affecte généralement les résultats obtenus à l'évaluation (par ex. les étudiants plus anxieux ou anxieuses évaluant plus négativement leur expérience). Il est aussi possible de faire une démarche d'EEE à la fin d'un enseignement spécifique ou d'une séquence d'enseignement qui serait construite autour d'une approche innovante. Le fait de terminer la séquence permet d'interroger les étudiants sur une expérience d'apprentissage complète.

Dans une perspective plus large, il est envisageable de solliciter les étudiants plus tard dans leur cursus. Par exemple, un cours de méthodologie donné en deuxième année de bachelor pourrait être évalué **l'année suivante**, une fois que les étudiants ont mis en pratique les enseignements acquis. Cette démarche s'intègre dans la lignée des questionnaires envoyés aux étudiants diplômés, entrés dans la vie professionnelle. Le lien entre l'évaluation des enseignements et l'évaluation de la filière d'études devient à ce moment-là plus étroit.

Le taux de réponses

Le moment choisi pour distribuer le formulaire d'EEE aux étudiants peut influencer sur le **taux de réponse**. Leur accorder du temps durant une leçon (par ex. une vingtaine de minutes) permet d'augmenter la quantité et la qualité des réponses. Bien évidemment, les étudiants seront plus consciencieux dans leur tâche si on leur propose de compléter le questionnaire en début de leçon plutôt qu'à la fin de celle-ci, alors qu'ils auront plutôt envie de partir à leur cours suivant.

D'ailleurs, pour qu'une EEE soit **représentative**, un certain taux de réponse doit être atteint. Centra formule à cet effet des recommandations au sujet des différents seuils minimaux de taux de réponse en fonction du nombre d'étudiants inscrits dans un enseignement (Centra, 1993). Plus le groupe est grand, plus bas est le taux minimum de participation requise. En effet, dans les grands groupes, un taux de 65% est considéré comme donnant un aperçu suffisamment représentatif de l'ensemble des étudiants. Dans les groupes de tailles moyennes, ce taux s'élève à 75%. Logiquement, plus le taux est élevé, plus les résultats seront le reflet du ressenti des étudiants. À titre indicatif, si 15 étudiants sur 40 fournissent un commentaire positif au sujet du cours mais que seulement 20 personnes ont répondu au questionnaire, peut-on prendre pour acquis que le cours répond bien aux attentes de tous-tes les étudiants ? Dans le cas où le taux de réponse est bas, il est pertinent de tenter de **comprendre pourquoi** les étudiants qui n'ont pas répondu se sont abstenus. Les raisons peuvent être multiples (manque de temps, manque d'intérêt pour le cours évalué, manque de conviction par rapport à la démarche d'évaluation, etc.). Cette réflexion permettra de modifier l'un ou l'autre élément du dispositif en vue de l'améliorer.

De manière générale, pour obtenir un taux élevé, il est donc conseillé d'accorder en classe du temps aux étudiants pour compléter le questionnaire, de bien leur expliquer l'intérêt de la démarche et de partager avec eux le résultat de chaque évaluation et les mesures qui seront prises (ou non) en conséquence.

La saturation

Pour éviter les effets de saturation chez les étudiant sollicités régulièrement et dans diverses disciplines sur une même période, il s'agit généralement de prévoir une stratégie cohérente d'évaluation où l'on instaure une périodicité plutôt que la généralisation des évaluations, et ceci en se coordonnant au sein de l'équipe enseignante. Cette approche permet également de donner davantage de temps et d'espace de réflexion aux enseignants qui souhaiteraient développer leur enseignement suite à un retour de la part de leurs étudiants.

Comment procéder à l'EEE ?

Pourquoi
faire appel
à l'EEE ?

Résumé

L'EEE peut prendre différentes formes : elle peut être menée par oral ou par écrit, au format papier ou électronique. Néanmoins, il faut veiller à suivre des règles de base comme le respect de l'anonymat des étudiants et une formulation des énoncés du questionnaire permettant de garantir la *validité* (bien évaluer ce que l'on cherche à évaluer) et la *fiabilité* (obtenir des renseignements justes au sujet de ce qui est évalué) des résultats.

Sur
quoi
porte
l'EEE ?

A retenir si l'on vise plutôt le contrôle de la qualité de l'enseignement

- Les étudiants doivent avoir la possibilité de répondre anonymement.
- Les responsables hiérarchiques réfléchissent aux aspects de l'enseignement à évaluer.
- Les questions sont rédigées de façon à garantir la validité et la fiabilité des résultats.

A retenir si l'on vise plutôt le soutien au développement des enseignants

- L'enseignant choisit la forme d'EEE qui convient le mieux à la situation d'enseignement qu'il ou elle désire évaluer.
- L'enseignant peut rédiger le questionnaire seul ou faire appel à un conseiller pédagogique. Il peut également adapter un questionnaire mis à sa disposition par l'établissement.

Qui
impliquer
dans la
démarche
d'EEE ?

Quand
procéder
à l'EEE ?

Exemples de pratiques :

- Le pôle de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage de l'Université de Genève propose aux enseignants de procéder à un focus group pour évaluer leur enseignement s'il est suivi par un trop petit nombre d'étudiants.

Exemples de pratiques :

- Pour les enseignants de la HES-SO, le SADAP met à disposition des questionnaires qu'ils peuvent adapter librement.
- Les conseillers pédagogiques de la HES-SO ou de proximité ont élaboré une procédure d'accompagnement des enseignants dans la démarche d'EEE ; ils sont disponibles sur demande.

Comment
procéder
à l'EEE ?

Conclusion

Pour en savoir plus sur les questionnaires du SADAP : www.hes-so.ch/fr/outils-evaluation-149.html

L'EEE est une démarche qui nécessite le recours à des instruments (les questionnaires). La rédaction de ceux-ci se doit d'être soigneusement définie au préalable, en respectant certaines lignes directrices, mais en laissant la possibilité **d'adapter** chaque questionnaire à la situation d'enseignement à évaluer en fonction de ses **spécificités**, particulièrement si l'EEE vise à soutenir le développement professionnel continu des enseignants.

Références

Table des
illustrations

Annexes :
exemples de
questionnaires
d'EEE

Par oral : discussion ou *focus group*

Il est possible de procéder à une EEE en sollicitant les réflexions des étudiants par oral. On distingue **deux approches** différentes en la matière. La première consiste pour l'enseignant à engager une discussion informelle avec ses étudiants. L'avantage de ce type de récolte de données est qu'il est facile à mettre en place et permet d'obtenir rapidement des éléments de réponse. Par contre, l'anonymat est de fait inexistant. La seconde méthode est l'**entretien de groupe** (*focus group*). Un certain nombre d'étudiants sont réunis autour d'un animateur ou d'une animatrice qui mène la discussion (souvent un conseiller pédagogique). Cette dernière méthode demande un temps de préparation et des compétences spécifiques d'animation d'entretien de groupe (Rochat et Dumont, 2015).

Par écrit : format papier ou format électronique

Une grande partie des EEE se fait par écrit. Il reste le choix entre faire compléter par les étudiants des questionnaires au format **papier** ou au format **électronique**. Bien que le contenu soit le même (questions identiques), ce choix entraîne des conséquences non négligeables. Le format **papier** permet à l'enseignant de faire facilement compléter les questionnaires durant le cours, ce qui assure un **taux de réponse élevé**. Par contre, le dépouillement se fait manuellement et prend donc plus de temps. L'EEE, si elle est menée en classe, nécessite de prévoir du temps (environ 20 minutes) pendant le cours. Le format **électronique** implique l'utilisation d'un logiciel de sondage. Les avantages de ce type de récoltes des données sont le **temps gagné en classe** (s'il est demandé aux étudiants de faire le travail en dehors du cours) et le temps gagné lors du dépouillement des questionnaires (que l'évaluation soit réalisée en classe ou à l'extérieur). Le gros **inconvenient** est le taux de participation, souvent moins élevé (Bernard, 2011) ainsi que l'impossibilité de connaître les conditions dans lesquelles les questionnaires sont remplis : l'étudiant est-il seul ou avec des camarades ? Devant la télévision ?

Dans tous les cas...

Dans tous les cas, l'anonymat devra être assuré aux étudiants. En effet, il est indispensable de créer des conditions permettant aux étudiants de s'exprimer librement, sans ressentir une quelconque pression de la part de l'enseignant ou de la direction de l'établissement.

Le contenu du questionnaire devra également être défini avec soin, en tenant en compte des spécificités de chaque situation d'enseignement. Il est fondamental de garder à l'esprit que les étudiants ne peuvent se prononcer que sur leur expérience d'apprentissage.

En effet, sauf rares exceptions, les étudiants sont limités dans le jugement d'une pratique pour laquelle ils n'ont eux-mêmes pas de formation (les étudiants sont rarement des enseignants!).

Comme nous l'avons vu plus haut, les questions porteront donc sur des éléments observables et/ou ressentis par l'étudiant comme :

- la planification de l'enseignement,
 - la prestation de l'enseignant en situation d'enseignement,
 - les apprentissages réalisés par les étudiants (à titre de résultats de l'enseignement)
 - l'organisation de la matière du cours (Bernard, 2011)

En ce qui concerne la longueur du questionnaire, le nombre de questions ne devrait pas excéder 25. Les questionnaires plus courts, entre 10 et 12 énoncés, sont utilisés davantage à des fins administratives.

Soigner la formulation

Selon Bernard (2011), la formulation des énoncés devrait répondre à quelques principes clairs :

Évaluer un comportement observable

Exemple : « L'encadrement offert durant les laboratoires est bon »
« ~~Les cours en laboratoire sont bien~~ »

Porter sur un aspect important de l'enseignement

Exemple : « Les supports de cours sont bien documentés »
« ~~L'horaire du cours me convient~~ »

Être clairs et univoques

Exemple : « La vitesse de progression du cours permettait de suivre et de comprendre »
« ~~Le cours va trop vite et/ou parfois trop lentement par rapport à la matière et aux exercices~~ »

Ne questionner qu'un sujet à la fois

Exemple : « Je comprends bien l'importance de cet enseignement pour ma formation »
« ~~Je comprends l'importance de cet enseignement et pourquoi c'est un cours de 2^{ème} année~~ »

Être rédigés dans une forme affirmative

Exemple : « Les exercices du cours sont bien adaptés en nombre »
« Il n'y a pas trop d'exercices prévus pour ce cours »

Être descriptifs et impersonnels

Exemple : « Les consignes des exercices sont clairement formulées »
« ~~L'enseignant explique bien~~ »

Être rédigés du point de vue des étudiants

Exemple : « Je fais régulièrement les exercices et les travaux demandés »
« ~~Les exercices et les travaux demandés sont régulièrement faits~~ »

L'échelle de réponses

L'échelle de réponses proposée aux étudiants devrait être **explicite** (par ex. « tout à fait d'accord » plutôt que « 4 ») et **identique à tous les énoncés** pour éviter que l'étudiant ne se perde dans la représentation de chaque énoncé. De plus, celle-ci ne devrait **pas** comporter **de point neutre** (par ex. échelle à quatre réponses telles que : « total accord », « accord », « désaccord », « total désaccord ») mais inclure une mention de type « ne s'applique pas » ou « sans opinion » pour éviter de forcer une évaluation lorsque celle-ci ne s'applique pas.

Le questionnaire devrait aussi comporter une rubrique laissant aux étudiants la possibilité d'ajouter des **commentaires libres**. C'est souvent là que les enseignants puiseront les informations les plus intéressantes pour l'amélioration de leur enseignement !

Pourquoi
faire appel
à l'EEE ?

Sur
quoi
porte
l'EEE ?

Qui
impliquer
dans la
démarche
d'EEE ?

Quand
procéder
à l'EEE ?

Comment
procéder
à l'EEE ?

Conclusion

Références

Table des
illustrations

Annexes :
exemples de
questionnaires
d'EEE

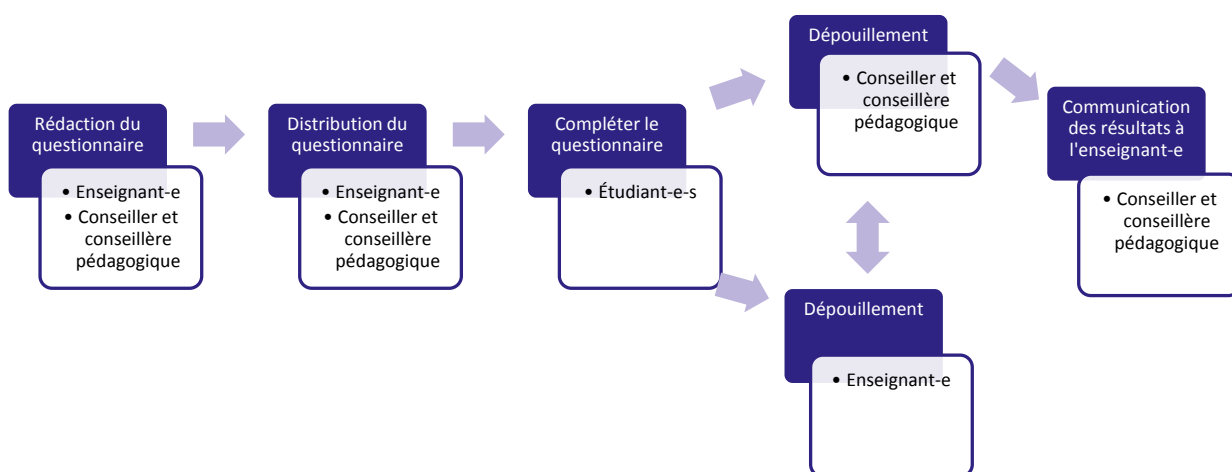
Les rôles de chaque acteur dans la démarche

L'enseignant peut rédiger le questionnaire seul. Il est par contre recommandé de le faire relire par un pair ou de faire appel à un conseiller pédagogique. Dans la plupart des écoles, des **questionnaires-types** sont à disposition. Ces documents servent alors de base adaptable à chaque situation d'enseignement.

La **distribution** des questionnaires peut être prise en charge par l'enseignant, qui veillera à rester en retrait pendant que les étudiants complètent le questionnaire, de manière à influencer le moins possible les réponses. Cependant, ce travail peut également être du ressort des conseillers pédagogiques.

L'enseignant est le premier acteur concerné par l'EEE, c'est pourquoi il est primordial que les résultats lui soient communiqués. Si le dispositif implique que la hiérarchie ait un droit de regard, les enseignants doivent en être clairement informés, y compris de l'usage qui sera fait des résultats.

Figure 3 : Les étapes de l'EEE et leurs acteurs



Les suites de l'EEE

L'EEE est une démarche qui vise l'amélioration de l'enseignement. L'analyse des résultats et des commentaires débouche sur une **réflexion** de la part de l'enseignant quant aux changements qu'il peut apporter dans son enseignement. L'accompagnement est assuré par les conseillers pédagogiques, qui sont à disposition pour répondre aux questions de fond mais également pour un soutien matériel, bien avant le recours à la hiérarchie et au service des ressources humaines.

Concrètement, l'enseignant peut analyser seul les résultats et faire appel aux conseillers pédagogiques si le besoin s'en fait sentir. Toutefois, la phase d'analyse de l'EEE peut donner lieu à un **entretien** entre l'enseignant et un conseiller pédagogique. Ce dernier bénéficie d'une certaine **distance** avec les résultats obtenus et de ce fait, pourra aider l'enseignant à déceler les points forts et les aspects à améliorer. En effet, seul devant les résultats, un enseignant peut avoir tendance à se **focaliser** sur quelques remarques négatives, alors que l'ensemble des réponses est positif.

Les résultats de l'EEE constituent **une des multiples sources d'information disponibles** quant à l'expérience d'apprentissage des étudiants. En croisant cette source avec d'autres éléments, tels que l'avis des enseignants, les preuves d'apprentissage (évaluations, retour de stage, etc.) ou l'observation par les pairs, les responsables hiérarchiques disposent d'un panorama plus complet de l'impact d'un enseignement et/ou de la qualité d'un dispositif de formation.

Conclusion

L'EEE est un outil intéressant dans une démarche de **vérification** et **d'amélioration** de la qualité de l'enseignement, voire même des programmes et filières d'étude. Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'évaluer sans soutenir par la suite l'enseignant dans les changements qu'il ou elle peut apporter à son approche d'enseignement est une démarche vaine. Ce soutien à l'enseignement se traduit par la mise à disposition de ressources comme un service de conseil pédagogique et l'accès facilité à des formations pédagogiques.

En tant qu'outil au service de l'amélioration de l'enseignement et du contrôle de la qualité, l'EEE aura dès lors tout intérêt à être accompagnée d'autres mesures déjà en cours à la HES-SO, telles que l'observation par les pairs (au niveau de l'unité de l'enseignement), les communautés de pratique (au niveau des hautes écoles, des domaines ou de la HES-SO toute entière), l'accompagnement individuel par les conseillers pédagogiques du SADAP ou de proximité (CPP), les mesures de promotion de l'expérimentation et de l'innovation pédagogiques, l'évaluation des filières (au niveau du programme d'études) et les formations individuelles par les ateliers DevPro ou le CAS en pédagogie de l'enseignement supérieur.

Pourquoi
faire appel
à l'EEE ?

Sur
quoi
porte
l'EEE ?

Qui
impliquer
dans la
démarche
d'EEE ?

Quand
procéder
à l'EEE ?

Comment
procéder
à l'EEE ?

Conclusion

Références

Table des
illustrations

Annexes :
exemples de
questionnaires
d'EEE

Références

- Bernard H. (2011), *Comment évaluer, améliorer, valoriser l'enseignement supérieur?* Bruxelles: De Boeck.
- Berthiaume D., Lanarès J., Jacqmot C., Winer L. et Rochat J.-M. (2011). « L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE): une stratégie de soutien au développement pédagogique des enseignants? », in *Recherche et formation*, 67, 53-72.
- Berthiaume D., Daele A. et Sylvestre E. (2012). *Rédiger son dossier d'enseignement* (2^{ème} éd.). www.unil.ch/cse/fr/home/menuinst/conseil/dossier-denseignement.html, page consultée le 16.05.17. Lausanne: Centre de soutien à l'enseignement, Université de Lausanne.
- Blais, J.-G. et Detroz, P. (2012), « Les étudiants sont-ils compétents pour évaluer la qualité des enseignements? », in *Mesure et évaluation en éducation*, 353, 5–30.
- Centra J. A. (1993). *Enhancing teaching and determining faculty effectiveness*. San Fransisco: Jossey-Bass.
- Desjardins J. et Bernard H. (2002), « Les administrateurs face à l'évaluation de l'enseignement », in *Revue des Sciences de l'éducation*, vol. 28, 3, 617-648.
- Feldman, K. A. (1976). « The Superior college teacher from the students' view ». *Research in Higher Education*, 5, 243-288
- Harvey, L. et Hébert, M.-H. (2012), « Évaluation de la qualité de l'enseignement par les étudiantes et étudiants : Qualités psychométriques et comparaison des conditions de passation », in *Mesure et évaluation en éducation*, 353, 31–60.
- Heyde M. et Le Diouris L. (2009), « Trois années d'évaluation des enseignements par les étudiants dans une université de masse. Pourquoi? Comment? Et après? », in M. Romainville et C. Coggi (éds.) *L'évaluation de l'enseignement par les étudiants, approche critique et pratiques innovantes*, (pp. 57-72), Bruxelles: De Boeck.
- Lanarès J. et Berthiaume D. (2011), *Guide d'interprétation des commentaires étudiants, Repère théoriques et solutions pratiques pour interpréter les commentaires des étudiants suite à l'évaluation d'un enseignement*. www.unil.ch/cse/files/live/sites/cse/files/shared/brochures/Interpr_commentaires.pdf, page consultée le 15.03.17. Lausanne: Centre de soutien à l'enseignement, Université de Lausanne.
- Lanarès J. et Berthiaume D. (2015), « Interpréter les commentaires des étudiants suite à une évaluation de l'enseignement », in N. Rege Colet et D. Berthiaume (éd.) *La pédagogie de l'enseignement supérieur: repères historiques et applications pratiques*. Tome 2 Se développer au titre d'enseignant du supérieur (pp. 93-109), Berne: Peter Lang.
- Salcin, A., Wéry, F., Emplit, Ph. et Robert, F. (2012), « Les perceptions des enseignants-chercheurs de l'Université libre de Bruxelles à propos de l'évaluation des enseignements », in *Mesure et évaluation en éducation*, 353, 61–84.
- Seldin P. et Miller J. E. (2009), *The Academic Portfolio: A Practical Guide to Documenting Teaching, Research, and Service*. San Francisco: Jossey-Bass.
- Rege-Colet, N., & Romainville, M. (éd.). (2006). *La pratique enseignante en mutation à l'université*. Bruxelles: De Boeck.
- Ricci J.-L. (2009), « La qualité de l'enseignement au supérieur: un vaste chantier qui déborde largement de l'opinion des étudiants », in M. Romainville et C. Coggi (éd.) *L'évaluation de l'enseignement par les étudiants, approche critique et pratiques innovantes*. (pp. 35-55), Bruxelles: De Boeck.
- Rochat J.-M. et Dumont A. (2015), « Faire appel à l'EEE pour développer ses compétences et connaissances en pédagogie », in N. Rege Colet et D. Berthiaume (éd.) *La pédagogie de l'enseignement supérieur: repères historiques et applications pratiques*. Tome 2 Se développer au titre d'enseignant du supérieur (pp. 75-91), Berne: Peter Lang.
- Romainville, M., & Coggi, C. (Eds.). (2009). *L'évaluation de l'enseignement par les étudiants*. Bruxelles: De Boeck.

Pourquoi
faire appel
à l'EEE ?

Sur
quoi
porte
l'EEE ?

Qui
impliquer
dans la
démarche
d'EEE ?

Quand
procéder
à l'EEE ?

Comment
procéder
à l'EEE ?

Conclusion

Références

Table des
illustrations

Annexes :
exemples de
questionnaires
d'EEE

Table des illustrations

Figure 1: les aspects de l'enseignement à évaluer	12
Figure 2: les acteurs de l'EEE	14
Figure 3: les étapes de l'EEE et leur(s) acteur(s)	24

Annexes : exemples de questionnaires d'EEE

Les questionnaires de la partie suivante, tous issus des pratiques d'EEE de la HES-SO, illustrent les différents types d'approches qu'il est possible d'adopter pour assurer par ce biais l'amélioration continue des enseignements, que ce soit dans une approche de contrôle de la qualité ou de développement académique et pédagogique des enseignants.

Pour davantage d'exemples, on pourra notamment consulter les ressources en ligne :

- du CSE de l'UNIL : www.unil.ch/cse/home/menuinst/le-cse--ses-prestations/evaluation.html
- de l'université de Laval : www.enseigner.ulaval.ca/ressources-pedagogiques
- de l'Université de Genève : www.unige.ch/dife/enseigner-apprendre
- de l'EPFL : <https://teaching.epfl.ch/page-133153.html>
- du SADAP : www.hes-so.ch/fr/outils-evaluation-149.html

¹ Ce guide réflexif a été rédigé par les membres du SADAP de la HES-SO de 2017 à 2019.

² <https://enqa.eu/index.php/home/esg/>

³ HESAV : Haute École de santé Vaud - www.hesav.ch

⁴ HEdS-FR : Haute Ecole de Santé de Fribourg - www.heds-fr.ch/fr/

⁵ HEL : Ecole hôtelière de Lausanne - www.ehl.edu

⁶ Notons ici que les enseignants ne sont pas toujours capables de poser les bonnes questions pour évaluer leur enseignement et que l'aide d'un conseiller pédagogique, par exemple, pourra s'avérer utile.

⁷ HEdS : Haute Ecole de Santé - www.hevs.ch/fr/hautes-ecoles/haute-ecole-de-sante

⁸ HEIA-FR : Haute école d'ingénierie et d'architecture Fribourg - www.heia-fr.ch

⁹ HEIG-VD : Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud – www.heig-vd.ch

¹⁰ L'application de l'EEE aux nouvelles technologies et à l'innovation pédagogique ne mérite pas de traitement spécifique, ces dernières n'étant que des outils au service de l'approche pédagogique de l'enseignant. Il n'y a pas non plus de raison d'imaginer de dispositifs spéciaux pour les classes inversées, chaque questionnaire devant être adapté à la situation d'enseignement, quelle qu'elle soit.

¹¹ Université de Genève : www.unige.ch

¹² Changins : Haute école de viticulture et œnologie - www.changins.ch

¹³ Université de Laval : www.ulaval.ca

Pourquoi
faire appel
à l'EEE ?

Sur
quoi
porte
l'EEE ?

Qui
impliquer
dans la
démarche
d'EEE ?

Quand
procéder
à l'EEE ?

Comment
procéder
à l'EEE ?

Conclusion

Références

Table des
illustrations

Annexes :
exemples de
questionnaires
d'EEE